

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [josyane cholette](#)

<https://www.cadre21.org/membres/cda5b2b47be3592cb67101c8>

Date d'obtention : 2021-11-22 20:03:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Tout d'abord, il est important de rencontrer l'auteur du signalement et la victime afin de les rassurer et de les soutenir. Ensuite, il faut évaluer l'incident en posant des questions, tout cela en utilisant un ton calme et rassurant. Il faut aussi remplir la grille d'évaluation des incidents pour mieux comprendre. Par la suite, il faut aller valider l'information auprès de la victime et lui demander si d'autres personnes sont impliquées dans l'incident. Si oui, il faut valider l'information avec ces personnes impliquées. Il faut aussi leur rappeler l'importance de respecter la vie privée de la victime et de ne pas parler de l'incident à d'autres jeunes. Puis, il faut rencontrer l'instigateur afin de comprendre ses intentions pour déterminer si c'est un acte impulsif ou malveillant. Il faut ensuite communiquer avec le policier scolaire. Puis, communiquer avec les parents des jeunes impliqués. Si l'incident n'est pas de nature criminelle, il faut intervenir en suivant le protocole de notre établissement. Si c'est un acte criminel, consulter le service de police le plus rapidement possible.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

La priorité est de suivre les étapes de la trousse sexto. Elle nous guidera pour les interventions que nous allons devoir faire. Il est très important de ne pas regarder les photos et de contacter les policiers.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Chaque étape peut être délicate mais selon moi, l'étape où nous rencontrons l'instigateur peut être plus délicate car il peut être difficile d'obtenir sa confiance et d'avoir la vraie version des faits lorsque nous n'avons pas de lien significatif avec celui-ci.